

RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 01650
Numéro SIREN : 752 483 016
Nom ou dénomination : 2GMA

Ce dépôt a été enregistré le 08/01/2021 sous le numéro de dépôt 443

2GMA
Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 7 540 euros
32-36 Place Viarme – 44000 NANTES
RCS NANTES 752 483 016

PROCES-VERBAL DE DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 24 NOVEMBRE 2020

L'an 2020,
le 24 novembre,
A 12 heures 30,

La Société AVR FINANCES, Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros dont le siège social est situé 5B rue des Paludiers à SAINT-PHILIBERT (56470), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LORIENT sous le numéro 753 566 041, représentée par Madame Véronique RONCE et Monsieur Axel RONCE, co-gérants,

Propriétaire de la totalité des 754 actions de 10 euros composant le capital social de la société 2GMA,

Associé unique de ladite société,

En présence de la Société 2GLV, société à responsabilité limitée au capital de 243 936 euros, dont le siège social est situé 4 Avenue du Halleray à NANTES (44300), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 830 163 549, représentée par Madame Aline GRAVOUEILLE et Monsieur Mickaël GRAVOUEILLE, co-gérants,

Présidente de la Société,

A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Mickaël GRAVOUEILLE, en sa qualité de représentant de la Société 2GLV, rappelle que la Société 2GLV a cédé, ce jour, l'intégralité des actions qu'elle détenait au capital de la Société au profit de la Société AVR FINANCES.

En conséquence, elle a présenté la démission de ses fonctions de Présidente.

Monsieur Mickaël GRAVOUEILLE propose de l'accepter et de désigner en remplacement, la Société AVR FINANCES, désormais associée unique.

A pris la décision suivante :

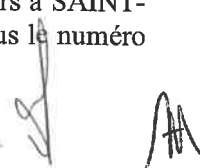
- **Démission de la Société 2GLV de ses fonctions de Présidente,**
- **Désignation de la Société AVR FINANCES en remplacement,**
- **Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**

PREMIERE DECISION

L'associée unique prend acte et accepte la démission de la Société 2GLV de ses fonctions de Présidente, à compter de ce jour.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide de désigner en qualité de nouveau Président, la Société AVR FINANCES, société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros dont le siège social est situé 5B rue des Paludiers à SAINT-PHILIBERT (56470), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LORIENT sous le numéro 753 566 041, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée.



La Société sera représentée dans l'exécution de ses fonctions de Président par ses gérants, Madame Véronique RONCE, née le 14 mars 1970 à LORIENT (56) et Monsieur Axel RONCE, né le 4 juin 1976 à CHAMBRAY-LES-TOURS (37), demeurant ensemble 5B rue des Paludiers à SAINT-PHILIBERT (56470).

TROISIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures 45.

De tout ce qui précède, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Société AVR FINANCES
Axel RONCE



Véronique RONCE

